

<b>Zeitschrift:</b>	L'Enseignement Mathématique
<b>Herausgeber:</b>	Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
<b>Band:</b>	19 (1973)
<b>Heft:</b>	1-2: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE
 <b>Artikel:</b>	 ÉQUATIONS ET VARIÉTÉS ALGÉBRIQUES SUR UN CORPS FINI
<b>Autor:</b>	Joly, Jean-René
<b>Kapitel:</b>	§3. Le « second » théorème de Warning.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-46287">https://doi.org/10.5169/seals-46287</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

§ 3. *Le « second » théorème de Warning.*

3.1. Il s'agit du résultat suivant, établi par Warning, en même temps que le théorème 1, dans son article déjà cité (Warning (1935)):

THÉORÈME 3. — *Mêmes données et hypothèses (en particulier  $n > d$ ) que dans le théorème 1. Alors, si  $N > 0$  (donc si le système (1.1.1) admet au moins une solution), on a en fait  $N \geq q^{n-d}$ .*

Démonstration. — Plaçons-nous dans l'espace affine  $k^n$ , et soit toujours  $V$  l'ensemble des solutions de (1.1.1); pour abréger, convenons (dans cette section seulement) de dire *variété* au lieu de *sous-variété affine de  $k^n$* ; alors :

LEMME 1. — *Si  $W_1$  et  $W_2$  sont deux variétés parallèles de dimension  $d = d_1 + \dots + d_s$  (voir th. 1), on a la congruence*

$$(3.1.1) \quad \text{card}(W_1 \cap V) \equiv \text{card}(W_2 \cap V) \pmod{p}.$$

Prouvons ce lemme. On peut se limiter au cas où  $W_1 \neq W_2$ , puis, quitte à effectuer un changement de coordonnées dans  $k^n$  (ce qui ne modifie pas les  $d_j$ ), supposer que  $W_1$  et  $W_2$  sont définies respectivement par les systèmes d'équations  $X_1 = 0, X_2 = 0, \dots, X_{n-d} = 0$ , et  $X_1 = 1, X_2 = 0, \dots, X_{n-d} = 0$ . Introduisons le polynôme (à une seule variable  $T$ )

$$R(T) = T^{q-1} - 1 = \prod_{a \in k^*} (T - a),$$

puis le polynôme (à  $n$  variables  $X_1, \dots, X_n$ , mais ne dépendant en fait que de  $X_1, \dots, X_{n-d}$ )

$$G(X) = (-1)^{n-d} R(X_2) \dots R(X_{n-d}) \prod_{a \neq 0,1} (X_1 - a);$$

$G$  est un polynôme de degré total  $(n-d)(q-1) - 1$ ; de plus, il vaut évidemment  $-1$  sur  $W_1$ ,  $1$  sur  $W_2$  et  $0$  ailleurs;  $\bar{F}$  désignant toujours le polynôme défini par (1.1.2) (sect. 1.1),  $H = G\bar{F}$  est donc un polynôme à  $n$  variables, de degré total  $(n-d)(q-1) - 1 + d(q-1) = n(q-1) - 1 < n(q-1)$ , et ce polynôme vaut  $-1$  sur  $W_1 \cap V$ ,  $1$  sur  $W_2 \cap V$ , et  $0$  partout ailleurs; d'où:

$$(3.1.2) \quad \sum_{\mathbf{x} \in k^n} H(\mathbf{x}) = (\text{card}(W_2 \cap V) - \text{card}(W_1 \cap V)) \cdot 1;$$

mais le théorème 2 est applicable à  $H$ : le second membre de (3.1.2) est donc égal à  $0$ , dans le corps  $k$  de caractéristique  $p$ , ce qui équivaut à (3.1.1), et prouve le lemme 1.

Passons à la démonstration du théorème 3, et distinguons deux cas:

(1) *Il existe au moins une variété  $W$  de dimension  $d$  telle que  $\text{card}(W \cap V) \not\equiv 0 \pmod{p}$ :* le lemme 1 montre alors que pour toute variété  $W'$  parallèle à  $W$  et de même dimension  $d$ , on a également  $\text{card}(W' \cap V) \not\equiv 0 \pmod{p}$ ; comme il existe exactement  $q^{n-d}$  telles variétés  $W'$  ( $W$  comprise), qu'elles forment une partition de  $k^n$ , et que chacune d'elles contient évidemment au moins un point de  $V$ , l'inégalité  $N \geq q^{n-d}$  se trouve immédiatement établie dans ce premier cas.

(2) *Pour toute variété  $W$  de dimension  $d$ , on a  $\text{card}(W \cap V) \equiv 0 \pmod{p}$ :* puisque  $V$  contient (par hypothèse) au moins un point, on peut cependant affirmer ceci: il existe un entier  $m$  ( $1 \leq m \leq d$ ) possédant la propriété suivante:

*pour toute variété  $M$  de dimension  $m$ , on a  $\text{card}(M \cap V) \equiv 0 \pmod{p}$ , mais il existe une variété  $L$  de dimension  $m-1$  telle que  $\text{card}(L \cap V) \not\equiv 0 \pmod{p}$ .*

Fixons une telle variété  $L$ , et désignons par  $a$  le reste de division de  $\text{card}(L \cap V)$  par  $p$ ; on a donc  $1 \leq a \leq p-1$ . Considérons maintenant les variétés  $M$  de dimension  $m$  passant par  $L$ ; il y en a exactement

$$(q^{n-m+1} - 1)/(q - 1) = q^{n-m} + \dots + q + 1$$

(nombre de points rationnels sur  $k$  dans l'espace projectif de dimension  $n-m$ ); chacune de ces variétés  $M$  contient au moins  $a$  points de  $V$  (ceux qui sont dans  $L \cap V$ ), et comme par ailleurs  $\text{card}(M \cap V) \equiv 0 \pmod{p}$ , chaque différence ensembliste  $M - L$  contient au moins  $p-a \geq 1$  points de  $V$ ; mais les différences  $M - L$  forment une partition de  $k^n - L$ ; ainsi,

$$N = \text{card}(V) > q^{n-m} + \dots + q + 1 > q^{n-d},$$

ce qui règle le second cas et achève de prouver le théorème 3.

**3.2.** On verra au paragraphe suivant (sect. 4.3) que, sous les hypothèses du théorème 3, l'inégalité  $N \geq q^{n-d}$  est la meilleure possible.

#### § 4. *Polynômes normiques et théorème de Terjanian.*

**4.1.** Le théorème 1 utilise de façon essentielle l'hypothèse  $n > d$ . Si  $n \leq d$ , il tombe en défaut, comme on peut le voir sur l'exemple suivant (dans cet exemple et dans tout le reste de ce chapitre, on se limite au cas d'un seul polynôme:  $s = 1$ ):